

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 16 mai 2019

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 30 membres.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Sylvia BARTHELEMY - François BERNARDINI - Roland BLUM - Patrick BORÉ - Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Martine CESARI - Gaby CHARROUX - Arlette FRUCTUS - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Nicolas ISNARD - Maryse JOISSAINS MASINI - Didier KHELFA - Richard MALLIÉ - Xavier MERY - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Henri PONS - Georges ROSSO - Michel ROUX - Martine VASSAL.

Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Frédéric COLLART - Georges CRISTIANI - Eric LE DISSÈS.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

ECO 018-5842/19/BM

■ Demande de subvention pour une action spécifique auprès de la Région Sud et de l'ADEME dans le cadre de l'organisation des "Journées Hydrogène dans les Territoires" (JH2) à Marseille les 10 et 11 juillet 2019

MET 19/10900/BM

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Le contexte

La Métropole Aix-Marseille-Provence souhaite développer une filière hydrogène durable sur son territoire et a d'ores et déjà montré un grand intérêt pour certaines de ces applications, avec la publication de l'Agenda Environnemental le 18 octobre 2018.

Une réflexion sur la feuille de route Hydrogène métropolitaine a été engagée afin de se doter d'orientations claires pour accompagner l'essor de la filière avec pour objectif à terme de décarboner l'industrie, la mobilité et même l'habitat.

Développer de nouveaux usages s'inscrit dans la continuité d'une activité industrielle historique, initiée principalement par la pétrochimie. A ce jour, près de 200 000 t d'hydrogène sont mobilisées chaque année sur le territoire métropolitain.

De plus, cela s'inscrit au sein d'une région dotée de points forts pour déployer des applications hydrogène : des capacités de stockage souterrain massif reliées par des dorsales gazières majeures, des activités industrielles lourdes productrices et consommatrices d'hydrogène, un hub portuaire d'ampleur européenne, une façade maritime avec des ports faisant transiter passagers et marchandises, des enjeux forts en matière de mobilité urbaine et rurale. De nombreux projets territoriaux structurants sont déjà en cours : HYNOVAR, HyGREEN, VALHYDATE, HyAMMED... Un écosystème de près de 130 acteurs mobilisés ou mobilisables sur la thématique hydrogène et une dynamique de projets de R&D forte avec près de 20 projets hydrogène en 3 ans, mobilisant laboratoires, PME et grands groupes de la région.

Signé le 16 Mai 2019

Reçu au Contrôle de légalité le 27 mai 2019

Afin de faire face à la nécessité et l'urgence d'agir pour lutter contre le réchauffement climatique, la Région Sud a lancé en 2017 son Plan climat qui vise à faire de Provence-Alpes-Côte d'Azur un territoire neutre en carbone à l'horizon 2050. C'est pourquoi, à travers différentes mesures du Plan climat, la Région soutient cette filière par le développement d'un réseau électrique intelligent impliquant l'hydrogène sur le Grand Port Maritime de Marseille, des projets de mobilité ou de stockage et qu'elle conduit une réflexion sur l'achat de rames TER fonctionnant à l'hydrogène.

L'action

L'AFHYPAC, association française pour l'hydrogène et les piles à combustible, a retenu en septembre 2018 la candidature commune de la Métropole Aix-Marseille-Provence, de la CCI du Var et de la CCI Marseille Provence pour l'accueil de la 7ème édition des « Journées Hydrogène dans les Territoires » à Marseille. Cette candidature a été appuyée par 23 lettres de soutien de la part des industriels et fédérations locales, et plus particulièrement par la Région Sud, Durance Luberon Verdon Agglomération et le pôle de compétitivité Capenergies.

Retours d'expérience, échanges de bonnes pratiques, au fil des années, ces Journées sont devenues le rendez-vous incontournable des acteurs de la filière hydrogène et des collectivités. Elles rassemblent plus de 400 participants venus de toute la France : territoires déjà engagés dans le déploiement de solutions hydrogène mais également ceux qui élaborent une démarche hydrogène.

Le but est de favoriser les échanges, créer des synergies, unir les forces des acteurs territoriaux, identifier les leviers et les verrous qui restent encore à lever. Ces journées sont aussi l'occasion de mettre en valeur les réalisations et les solutions hydrogène innovantes, de tester des matériels et de participer à des visites techniques.

La Métropole Aix-Marseille-Provence pilote l'organisation de ces Journées en partenariat avec l'Afhypac, la CCI du Var, la CCIMP, Durance Luberon Verdon Agglomération et l'association Capénergies.

Elles se tiendront **les mercredi 10 et jeudi 11 juillet 2019 au Palais du Pharo à Marseille.**

Le budget

Le coût prévisionnel de cette manifestation est estimé à 207.946 euros TTC (deux cent sept mille neuf cent quarante-six euros TTC) dont 140.073 euros TTC (cent quarante mille soixante-treize euros TTC) en participation financière directe et 67.873 euros TTC (soixante-sept mille huit soixante-treize euros TTC) en contributions en nature.

Les dépenses devraient être couvertes par de l'autofinancement de la Métropole Aix-Marseille-Provence, les participations financières ou en nature de Durance Luberon Verdon Agglomération, la CCIMP, la CCI du VAR, l'association Capénergies, des sponsors et des aides financières de la Région Sud et de l'ADEME selon le budget suivant :

Charges	Montant en € TTC	Produits	Montant en € TTC
1 – charges directes	140 073	1 – Ressources directes	72 073
Achat	913		
Prestations d'accueil et d'animation	913	Métropole Aix-Marseille-Provence	27 073
Services Extérieurs	139 161	Sponsors industriels	
Location et aménagement du Pharo	112 345	Gold	40 000
Location Autre	18 060	Silver	5 000
Service sécurité	1 549		
Publicité, publication et communication	4 344		
Location bus visites de sites	2 863	Participations financières	68 000
Personnel		ADEME	15 000
<i>Sans objet</i>		REGION	20 000
		DLVA	5 000
		CCIMP	28 000
Total des Charges	140 073	Total des Produits	140 073
Emploi des contributions volontaires en nature / Mise à disposition gratuite de biens et prestations	67 873	Contributions volontaires en nature / Prestations en nature	67 873
Visite Circuit du Castellet + animateur JH2	15 000	CCI Var	15 000
Gestion mini-site, inscriptions et badges	12 873	CCI MP	12 873
Démonstrations H2 in situ	40 000	Air Liquide (sponsoring)	40 000
TOTAL	207 946	TOTAL	207 946

La répartition entre chaque partenaire, hors contributions en nature, s'établit de la façon suivante :

Organismes sollicités	Taux sollicités	Montants sollicités TTC
Subventions		
La Région Sud	14.3 %	20 000 €
ADEME	10.7 %	15 000 €
Participations		
Durance Luberon Verdon Agglomération	3.6 %	5 000 €
Métropole Aix Marseille Provence	19.3 %	27 073 €
Sponsors	32.1 %	45 000 €
CCIMP	20 %	28 000 €
TOTAL	100 %	140 073€

La présente délibération vise à approuver les demandes de subvention pour une action spécifique auprès de La Région Sud et de l'ADEME et à signer tous les documents y afférents.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Signé le 16 Mai 2019
Reçu au Contrôle de légalité le 27 mai 2019

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n°HN 021-049/16/CM du Conseil de la Métropole du 7 avril 2016 adoptant le règlement budgétaire et financier de la Métropole ;
- La délibération FAG 21-5718/19/CM du 28 mars 2019 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole.

Oùï le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Que la candidature commune de la Métropole Aix-Marseille-Provence, de la CCI Marseille Provence et de la CCI du Var a été retenue par l'AFHYPAC pour l'accueil de la 7ème édition des « Journées Hydrogène dans les Territoires » à Marseille ;
- Que la Métropole Aix-Marseille-Provence pilote l'organisation de cette manifestation ;
- Que dans ce cadre, il convient de solliciter des aides financières auprès de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et de l'ADEME.

Délibère

Article 1 :

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, ou son représentant, est autorisé à solliciter des aides financières auprès de la Région Sud Provence-Alpes-Côte-D'azur et de l'ADEME au titre de l'organisation des « Journées Hydrogène des Territoires » 2019.

Article 2 :

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, ou son représentant est autorisé à signer tout document y afférent.

Article 3 :

L'engagement financier porté par la Métropole s'élève à un total de 140.073 euros TTC maximum, pour l'organisation des Journées Hydrogène du Territoire à Marseille les 10 et 11 juillet 2019.

Les crédits nécessaires sont inscrits d'une part au Budget Principal 2019 de la Métropole :

- 60.000 euros :Sous politique A310 - Nature 6233 - Fonction 022
- 9.747,04 euros :Sous politique A710 - Nature 6238 – Fonction 022
- 863,88 euros :Sous politique A710 - Nature 6236 – Fonction 022
- 20.855,80 euros :Sous politique A150 - Nature 6234 – Fonction 022
- 912,73 euros :Sous politique A150 - Nature 6228 – Fonction 020
- 1.548,98 euros :Sous politique A150 – Nature 6282– Fonction 020
- 43.282,20 euros :Sous-politique A130 – Nature 6132 – Fonction 022

et d'autre part, au Budget Annexe Transport métropolitain :

- 2.862,77 euros :Sous-politique C260 - Nature 6110911

Article 4 :

Les recettes correspondantes seront constatées au Budget Principal 2019 de la Métropole Aix-Marseille-Provence, Sous Politique B370 – Natures 7472, 7475, 7478228 – Fonction 61.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
La Conseillère Déléguée
Industrie et Réseau d'énergie

Béatrice ALIPHAT